

19 avr 2012 -18:24

Appartient à Conseil des ministres du 20 avril 2012

Participation belge à une opération multinationale de déminage en Mer Baltique

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'engagement opérationnel du chasseur de mines BNS Primula et sa quarantaine de membres d'équipage dans le cadre de l'opération multinationale de déminage "Historical Ordnance Disposal Operations Latvia 12" en Mer Baltique.

Le chasseur de mines et son équipage contribueront à la détection et à la destruction de mines marines et d'engins explosifs tant dans les eaux territoriales que dans la Zone économique exclusive de la Lettonie.

Le personnel sera engagé, du 16 au 27 avril 2012, sous le statut *Assistance hors du territoire national - AR-03 coefficient 2*.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>